

**PROVINCE DE QUÉBEC  
PAROISSE DE SAINT-SULPICE  
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

**Le 4 juillet 2016**

Séance régulière du Conseil tenue le 4 juillet 2016 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Rés. 2016-124**

**ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard  
LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ  
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
L'ordre du jour proposé tel que rédigé.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame Ghislaine Mercier, quai municipal, exposition église, quai bois, PV site internet.  
Monsieur Julien Rosa-Francoeur, invitation pour le 25 juillet au CCLC et demande d'adoption de résolution.

**PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2016 – POUR ADOPTION**

**Rés. 2016-125**

**PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ  
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
Le procès-verbal du mois de juin 2016 tel que rédigé.

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

**Rés. 2016-126**

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet  
LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ  
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

**COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.**

**Rés. 2016-127**

**COMPTES & FACTURES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard  
LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ  
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
Tous les comptes présentés, qu'ils soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 209,605.21\$ (Chèques fournisseurs 20394 à 20480).

## LÉGISLATION PROPOSÉE

1o Quai municipal – Accès à la rampe de mise à l'eau – Modification à la résolution 2016-122

### Rés. 2016-128

#### QUAI MUNICIPAL – ACCÈS À LA RAMPE DE MISE À L'EAU – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2016-122

CONSIDÉRANT la résolution 2016-122

CONSIDÉRANT la décision de Conseil Municipal d'apporter certaines précisions à cette résolution

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint Sulpice a mis en place un système de tarification pour l'accès à la rampe de mise à l'eau face à l'Hôtel de Ville où deux préposés seront présents de 7h00 am à 17h pm, les samedis, les dimanches et les jours fériés

Que le Conseil autorise la Directrice Générale à signer une entente avec des contractuels afin d'effectuer le travail

Une entente sera signée avec les préposés à titre de contractuels, et ce, pour un montant de 150.\$ par journée par préposé

Le taux pour l'accès à la rampe de mise à l'eau sera de 30\$ pour les non-résidents et de 50.\$ pour les non-résidents pour un tarif samedi-dimanche payable le samedi

L'accès sera sans frais pour les résidents et les propriétaires / locataires des Iles

(Les locataires devront présenter une preuve de location sous forme de bail)

Les résidents devront fournir la preuve de propriété de leur embarcation nautique avec leurs coordonnées complètes.

2o Signaltech M.L. – Divers travaux de marquage – Acceptation de la soumission

### Rés. 2016-129

#### SIGNALTECH ML – DIVERS TRAVAUX DE MARQUAGE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la soumission de Signaltech pour différents marquages au Centre Communautaire Léo Chaussé, à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à certaines intersections de rues, et ce, pour un montant de 2,060.\$ plus taxes applicables

3o Pharmacie Caroline Lacroix – Demande d'appui – Course Familiprix St-Sulpice 2016

### Rés. 2016-130

#### PHARMACIE CAROLINE LACROIX – DEMANDE D'APPUI – COURSE FAMILIPRIX ST-SULPICE 2016

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Madame Caroline Lacroix propriétaire de la pharmacie Familiprix

CONSIDÉRANT les recommandations du Sergent Danny Daneault et son implication dans le projet

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice appui le projet de course de 5 km au profit d'opération enfant-soleil et aux enfants de l'École Aux-quatre-vents de Saint-Sulpice et autorise la Directrice Générale à fournir le matériel nécessaire à la fermeture du Chemin du Bord de L'Eau et l'identification des distances du parcours, pour samedi le 24 septembre 2016 entre 10h et 13h. De faire les démarches afin qu'une autorisation soit émise par le MTQ d'utiliser l'accotement pavé sur la route 138 et finalement de faire les démarches nécessaires pour trouver les bénévoles afin d'assurer la sécurité du parcours.

Que le Conseil Municipal autorise un montant de 100.\$ pour un don à l'organisation de la course.

Que le Conseil Municipal, sur présentation d'une facture par la Pharmacie Caroline Lacroix, du nom des participants résidents de St-Sulpice qui ont eu un crédit de 5\$, remboursera ce montant.

4o Fédération Québécoise des Municipalités – Congrès 2016 – Inscription

**Rés. 2016-131**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONGRÈS 2016 – INSCRIPTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser les membres du Conseil Municipal à assister au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités que se tiendra les 29 septembre, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2016 dont le coût d'inscription s'élève à 750.\$ plus taxes par inscription pour un total de 4,500.\$.

Et d'autoriser la réservation de six (6) chambres pour une durée de trois (3) jours maximum. De plus, une allocation maximale de 300.\$ est allouée à chaque membres du Conseil pour les dépenses encourues sur présentation de pièces justificatives.

5o Service Bénévole du comté de L'Assomption – Effets scolaire 2016 – Demande d'aide financière

**Rés. 2016-132**

**SERVICE BÉNÉVOLE DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION – EFFETS SCOLAIRE 2016 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 200.\$ au Service Bénévole comté de L'Assomption afin d'aider les familles défavorisées lors de la rentrée en septembre 2016.

6o St-Sulpice en fête – Ambulance St-Jean – Acceptation de la soumission

**Rés. 2016-133**

**SAINT-SULPICE EN FÊTE – AMBULANCE ST-JEAN – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la soumission déposée par la compagnie *Ambulance St-Jean – Division 883 Repentigny* pour les festivités de St-Sulpice en fête 2016 et ce, pour un montant de 257.\$

7o Maison des jeunes Le Rivage de Saint-Sulpice – Demande de prêt d'équipement – BBQ familial

**Rés. 2016-134**

**MAISON DES JEUNES LE RIVAGE DE SAINT-SULPICE – DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT – BBQ FAMILIAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise le prêt d'équipement demandé par la *Maison des Jeunes Le Rivage de Saint-Sulpice*, pour leur BBQ familial annuel qui aura lieu jeudi le 18 août prochain.

8o Maire-suppléant – Nomination pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2016

**Rés. 2016-135**

**MAIRE SUPPLÉANT – NOMINATION POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que Monsieur Denys Spénard soit nommé à titre de Maire-suppléant, pour les mois de juillet, août septembre et octobre 2016.

9o Bibliothèque Municipale – Table à langer – Autorisation d'achat

**Rés. 2016-136**

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – TABLE À LANGER – AUTORISATION D'ACHAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise l'achat d'une table à langer pour la Bibliothèque municipale et ce pour un montant n'excédant pas 400.\$ plus les taxes applicables

10o Avis de motion et dispenses de lecture en regard du Règlement numéro 320 – Concernant la tarification

**AVIS DE MOTION ET DISPENSES DE LECTURE EN REGARD DU RÈGLEMENT NUMÉRO 320 RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX**

Monsieur Denys Spénard donne un avis de motion à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il sera proposé un Règlement concernant la tarification de certains services municipaux.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet a été remis à tous les membres du Conseil le 27 juin 2016  
**(Règlement no 320)**

11o Paré et Associés – Amendement au règlement numéro 316 concernant le zonage – Octroi du contrat

**Rés. 2016-137**

**PARÉ ET ASSOCIÉS – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 316 CONCERNANT LE ZONAGE – OCTROI DU CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

LE VOTE AYANT ÉTÉ DEMANDÉ

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal demande au Directeur des Services de communiquer avec la firme Paré et Associés afin de leur demander de modifier le règlement numéro 316 de zonage, afin de permettre l'utilisation de conteneur ou de boîte de camion comme bâtiment accessoire à condition que ces derniers soient transformés avec des matériaux de revêtement permis ainsi qu'une toiture conforme. Que le conteneur ne doit être en location et qu'uniquement un conteneur ou boîte de camion soit autorisé par terrain.

**COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Guy Vandandaigue, explication de l'amendement  
Madame Olivia Nguyen, résolution concernant le quai.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Rés. 2016-138**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :

L'assemblée soit levée. **19h31**

.....  
**Michel Champagne**  
**Maire**

.....  
**Marie-Josée Masson**  
**Directrice Générale et**  
**Secrétaire-Trésorière**